

## Suisse: les crèches payées en partie par les employeurs?

Cyrrill Pinto, Larissa Rhyn

### Frais de garde L'avenir est-il aux crèches payées en partie par les employeurs?

**Le PS propose de plafonner les coûts à 10% du revenu des parents. Le soutien fédéral doit être prolongé jusqu'à fin 2026 tandis que la vision des cantons diffère.**



Publié: 06.06.2024, 16h57



Un enfant de la crèche La Source au-dessus de Vevey, cofinancée par Merck.

#### KEYSTONE

La crèche La Source est située sur les hauteurs du lac Léman. Sur la place de jeux, Adèle, quatre ans, court vers le toboggan et teste s'il est déjà sec après la pluie du matin. Sophia, Lia et Oria la suivent. Les parents de la plupart des enfants accueillis ici travaillent dans le bâtiment d'à côté, chez Merck, un groupe spécialisé dans les sciences de la vie, qui finance une partie des frais.

L'entreprise veut ainsi attirer du personnel qualifié et le garder, comme l'explique Sandra Gurtner-Oesch. Elle est la codirectrice de Pro Family Work (profawo), qui gère la crèche. La plupart des places sont attribuées aux enfants du personnel, mais pas toutes.

#### Röstigraben et financement des crèches

Elle estime que le système de financement des crèches dans le canton de Vaud fonctionne bien. Mais c'est un cauchemar bureaucratique. Les parents en paient une partie, le canton en prend une autre à sa charge, et les employeurs participent via des pourcentages de salaire, au moins 0,16%. Il existe pour cela une fondation spécifique et 34 associations de communes. Typiquement fédéraliste, typiquement suisse. Le fait que les employeurs contribuent pour la garde des enfants de leurs employés est toutefois une particularité en Suisse.

Jusqu'à présent, seuls cinq cantons appliquent un tel modèle. Vaud, Neuchâtel, Genève, Fribourg et le Tessin.

Aucun canton suisse alémanique n'en fait partie, un Röstigraben se creuse dans le financement des crèches. Mais ce fossé pourrait bientôt être comblé.

#### Les enfants, synonymes d'insécurité financière

Depuis une vingtaine d'années, le parlement prolonge tous les deux ans le financement initial de la Confédération pour les crèches. Un nouveau débat est en cours. Berne continuera à payer jusqu'en 2026. Les conseillers aux États ont dit oui mardi, certains d'entre eux en grinçant des dents. Cette fois, la prolongation est un plan d'urgence. En fait, le parlement voulait mettre fin à la solution «coup de pouce» et trouver enfin une réglementation à long terme. Mais le processus a pris du retard. La raison en est un différend sur la question de savoir qui doit payer.

En Suisse, les parents paient autant pour la garde de leurs enfants que dans pratiquement aucun autre pays. Les coûts de la crèche pèsent lourdement sur de nombreux ménages, explique Maximiliano Wepfer, de l'association Kibesuisse. «Le budget consacré à la garde des enfants est aussi important que celui du loyer ou de la caisse maladie.» Selon lui, de nombreux parents renoncent à augmenter leur taux d'activité parce que les frais de garde dépassent le revenu supplémentaire. Les statistiques de l'Office fédéral des assurances sociales montrent qu'une grande partie des ménages suisses vivent de manière tendue. Plus il y a d'enfants dans un foyer, plus le risque de tomber sous le seuil de pauvreté est élevé. Les enfants, comme le disent les chiffres de la Confédération, sont un risque réel de précarité. Mais cela ne devrait pas être le cas.

## Des tarifs trop élevés

C'est pourquoi le PS augmente la pression avec son initiative sur les crèches. Il veut que les parents paient au maximum 10% de leur revenu pour la garde de leurs enfants, rappelant le plafonnement des primes d'assurance maladie qui va maintenant être soumis au vote. Cette proposition coûterait des «milliards» selon la Confédération, le Conseil national a donc élaboré un contre-projet. Il devrait coûter 700 millions de francs, trop pour les politiciens bourgeois de l'éducation au Conseil des États.

Le conseiller aux États du centre Beni Würth fait partie de ce groupe. Il estime, en tant que représentant de la profession, que la garde des enfants est l'affaire des cantons. Il souhaite néanmoins introduire des directives à l'échelle nationale, car «il est incontestable que les tarifs en Suisse sont hauts en comparaison internationale. Il faut soulager les personnes qui élèvent leurs enfants en leur versant une aide, en complément de l'allocation familiale.» Ce subside devrait être cofinancé par l'employeur. Si davantage de parents augmentaient leur temps de travail, les entreprises trouveraient plus facilement du personnel qualifié.



Benedikt Würth, conseiller aux États centriste de Saint-Gall.

ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE

Dans le cadre de la procédure de consultation, les partis, les cantons, les employeurs et les associations ont encore une semaine pour se prononcer sur la proposition du Conseil des États. Afin d'augmenter la pression publique, les Femmes socialistes suisses ont appelé les particuliers à soumettre eux-mêmes leurs réponses. La coprésidente du groupe, Tamara Funicello, assise dans la salle des pas perdus du Palais fédéral, déclare que «cela nous est égal que les employeurs participent. L'objectif est de trouver une solution rapidement, susceptible de réunir une majorité, garantissant suffisamment de places et soulageant de façon pérenne les parents». En outre, les conditions de travail dans les crèches devraient être prises en compte. Le problème de la proposition du Conseil des États est qu'elle ne va pas assez loin. «Nous sommes d'avis que les chances de réussite sont plus grandes si les employeurs jouent le jeu.»

Les entreprises de Suisse alémanique sont réticentes. C'est ce que montre une enquête menée par l'Union patronale suisse auprès de ses membres. Le résultat est assez clair, comme l'indique l'économiste Simon Wey. Les employeurs refusent de participer aux frais de crèche. Si tel est le cas, les employés devraient aussi financer une partie des cotisations salariales, déjà élevées pour la 13<sup>e</sup> rente AVS. «Il est donc essentiel que la majorité des employeurs considère que la responsabilité du financement incombe à la Confédération.» Une minorité des adhérents estime que ni la Confédération ni les employeurs ne sont responsables, mais plutôt les cantons.

Concernant le modèle vaudois, l'expert déclare que «la solution cantonale est un peu à part, faite souvent de compromis». Dans ce même canton, les impôts sur les sociétés ont été réduits afin d'alléger la charge des entreprises. Les employeurs estiment que l'État a un devoir à remplir. «Si les parents travaillent plus grâce aux crèches, les cantons et la Confédération encaissent plus d'impôts, c'est pourquoi ils doivent aussi supporter la majeure partie des coûts.»

### Sphère privée ou contribution de la société?

Le porte-parole de Kibesuisse, Maximiliano Wepfer, attribue le fossé des modèles de financement à la culture différente entre cantons et au Röstigraben. «En Suisse romande, on considère que la société doit contribuer à l'éducation des enfants, alors qu'en Suisse alémanique, elle relève plutôt de la sphère privée.» Le financement réparti sur différentes épaules a eu pour conséquence que les dépenses sont moins élevées en Suisse romande et que davantage de familles peuvent envoyer leurs enfants à la crèche. En revanche, l'offre est plus restreinte et les délais d'attente pour obtenir une place plus longs.

Il existe également de grands écarts de tarifs entre les cantons romands, parfois même d'une commune à l'autre. Mais comme la loi oblige les employeurs à verser des pourcentages de salaire pour la garde des enfants, les coûts pour les familles baissent, et les pouvoirs publics doivent injecter moins de fonds. Les contributions des entreprises sont versées aux crèches publiques, mais aussi aux offres de garde privées comme celles de Merck. Un tiers des coûts salariaux sont payés avec ces fonds. «En Suisse romande, ce modèle de financement n'est pas contesté, explique Marianne Zogmal, de l'association faîtière romande des crèches Pro Enfance. Il y a un consensus sur le fait que l'accueil des enfants est une tâche qui incombe à toutes et à tous.» Seul le manque de personnel fait actuellement obstacle à une nouvelle extension de l'offre. «Là aussi, la Confédération pourrait intervenir et participer par exemple aux frais d'une formation.»

Retour à la crèche sur les hauteurs de Vevey. Depuis 1996, profawo s'engage dans toute la Suisse pour que chacun et chacune parvienne à concilier vie de famille et vie professionnelle. La pénurie de places en crèche a poussé des banques et des assurances de Zurich à fonder l'association. Aujourd'hui, 141 entreprises en sont membres. «Il s'agit de décharger au maximum les employés afin qu'ils puissent travailler en toute sérénité», explique la codirectrice.

Isabelle Guerin, qui travaille pour Merck, profite du dispositif. Depuis son bureau, elle n'est qu'à cinq minutes de la crèche où ses enfants âgés de un et quatre ans passent quatre jours par semaine. Pour les deux places dans la crèche semi-privée, elle paie au total 2800 à 2900 francs par mois, malgré la participation financière de l'entreprise et du canton. Les montants dépendent du revenu des parents.

Elle est néanmoins satisfaite de cette solution. «Pour nous, c'était la seule possibilité d'obtenir une place, car les listes d'attente dans les crèches publiques étaient beaucoup trop

longues.» Mais cela montre aussi la limite du modèle romand. Il soulage certes de nombreux parents et le canton sur le plan financier, mais il ne garantit pas un nombre suffisant de places.

Newsletter

### «Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «24 heures» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre Canton, en Suisse ou dans le monde.

**Cyrill Pinto** est journaliste chez Tamedia à Zurich. Originaire du Valais, il est spécialisé dans le crime organisé et les questions environnementales. [Plus d'infos](#)

 [@cyrill\\_pinto](#)

**Larissa Rhyn** est responsable adjointe de la rubrique Suisse. Auparavant, elle a travaillé comme correspondante au Palais fédéral pour la SRF et la NZZ à Berne. Elle a étudié les sciences politiques et les relations internationales à Zurich, Montréal et Genève. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)